



Communiqué de presse

Paris, le 4 février 2010

Le Groupe Agricola et Groupama signent un accord de partenariat destiné à améliorer la protection sociale des salariés du monde agricole

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le Groupe Agricola, Groupama et son institution de prévoyance partenaire, l'Anips, renforcent leurs liens par un partenariat destiné à améliorer les produits et services de protection sociale complémentaire proposés aux salariés du monde agricole.

Cet accord porte sur les conventions collectives nationales en prévoyance et en santé ainsi que sur les services d'assistance.

Concernant les accords collectifs nationaux, le partenariat se concrétisera par une démarche de coassurance. Il permettra de développer et conquérir ensemble les nouveaux accords ou leurs extensions.

Par ailleurs, afin d'offrir aux salariés agricoles des services à valeur ajoutée, Groupama devient le prestataire des services d'assistance attachés à l'ensemble des contrats assurés par le Groupe Agricola ou pris en charge dans le cadre de son Action Sociale.

De manière pratique, pour les salariés du monde agricole, ce partenariat stratégique se traduit par :

- Des garanties de frais de soins et de prévoyance adaptées,
- L'accès des salariés au réseau de tiers payant, limitant ainsi l'avance des frais de santé qu'ils ont à réaliser,
- L'accès aux mêmes réseaux de professionnels de santé que Groupama, contribuant à diminuer le reste à charge des salariés grâce à des tarifs maîtrisés.

Ce partenariat vient compléter les accords existant déjà entre les deux Groupes.

À PROPOS DE GROUPAMA

Créée à la fin du 19^{ème} siècle par les agriculteurs, Groupama est devenu l'un des grands groupes d'assurance et de banque, ainsi que le premier assureur en Santé Individuelle. Aujourd'hui, le Groupe compte plus de 39 000 collaborateurs à travers le monde, au service de 16 millions de clients et a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 16,2 milliards d'euros.

Par ce nouvel accord - complétant ceux avec Réunica (pour les assurances collectives en prévoyance, santé et épargne retraite pour le domaine interprofessionnel) et avec Pro BTP (création d'une plateforme commune de pilotage des réseaux de professionnels de santé au service des 6 millions d'assurés des deux entreprises) - Groupama confirme sa volonté d'être le partenaire engagé des acteurs de l'économie sociale, dans le respect de leur gouvernance.

À PROPOS DU GROUPE AGRICA - www.groupagric.com

Le Groupe Agrica est l'interlocuteur privilégié des entreprises, des salariés et des retraités du monde agricole en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec plus de 800 000 retraités à ce jour et 1,43 million de cotisants dans plus de 156 000 entreprises, Agrica est le groupe de protection sociale de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'Agrica appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, telles que les entreprises de production agricole, les coopératives agricoles et les services (Crédit Agricole, Groupama, Mutualité Sociale Agricole, etc...).

Groupes AGRICA en chiffres (31/12/2008)

- 2,16 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 1,76 milliards d'euros d'encaissements retraite
- 406 millions d'euros de cotisations prévoyance, santé et épargne
- 5,2 milliards d'euros de fonds gérés

Agrica Epargne, société de gestion de portefeuille du Groupe Agrica, a été élue meilleur Investisseur Responsable de l'année 2009.

Contacts presse

Groupe AGRICA : Dorothée Bompont / Anne Bolufer - 01 44 88 44 90 - groupeagric@opinionvalley.com

GROUPAMA S.A. : Véronique Le Goff – 01 44 56 32 26 – veronique.le-goff@groupama.com